

COMMUNE DE BON-ENCENTRE
CONSEIL MUNICIPAL
Séance ordinaire du 28 JUIN 2023 à 18 h
(Extrait du Registre)

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 28 JUIN à 18 h, le Conseil Municipal de la Commune de BON-ENCENTRE légalement convoqué le 21 juin 2023, s'est réuni en séance ordinaire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**

Etaient présents : Mme LAMY Laurence, M. AMELING Christian, Mme CHATOT Magali, M. MOINEAU Philippe, Mme TREY D'OUSTEAU Brigitte, M. BIELLE-BIARREY Laurent, M. ROULET Pascal, Mme VILLA Pierrette, Mme ALBERTI-DEFFIS Véronique, M. COUDERC Patrick, Mme FERRAND Isabelle, M. GALABERT Vivian, M. VALERO Jean-Michel, Mme TABANON Chantal, M. RAYSSAC Pascal, Mme DERRAMOND Laurence, Mme DERHOURHI Martine, Mme BARRAULT Simone.

Excusés :

Mme ANNETTE-OGIER Jacqueline pouvoir à AMELING Christian.
Mme PAILHORIES Anne pouvoir à CHATOT Magali.
M. BRUNOT Philippe pouvoir à RAYSSAC Pascal.
M. VIDAL Jean-Christophe pouvoir à MOINEAU Philippe.
M. SCHEIFF Yanik pouvoir à BARRAULT Simone.

Absents :

M. GABEN Stéphane.
M. JEANNE Vincent.
Mme LAFFAGE Stéphanie.
M. BRUGIDOU David.
Mme DUMONT Pauline.
Mme COTTET Aurélie.

Madame TREY D'OUSTEAU Brigitte a été désignée secrétaire de séance.

2023.24 - OBJET : TE 47 : ELECTION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET SUPPLEANT DE LA COMMUNE A TERRITOIRE D'ENERGIE LOT ET GARONNE.

Madame Le Maire ne prend pas part au vote.

VOTE : 20 Pour, 2 abstentions (Mme BARRAULT, M. SCHEIFF).

Mes Chers Collègues,

Madame Le Maire rappelle aux Membres de l'Assemblée que la commune est adhérente au Syndicat Départemental Territoire d'Energie Lot-et-Garonne qui est l'autorité organisatrice du service public de distribution de l'énergie électrique sur l'ensemble du territoire du département.

Dans sa séance du 3 juillet 2020, le Conseil Municipal a procédé à l'élection des délégués de la commune à Territoire d'Energie Lot et Garonne. Quatre délégués ont été proclamés élus : Messieurs Patrick Couderc et Laurent Bielle-Biarrey en tant que titulaires et Messieurs Stéphane Gaben et Philippe Moineau en tant que suppléants.

Monsieur Patrick Couderc nous informant de son souhait de ne plus siéger en tant que membre au sein de Territoire Energie 47, il convient d'élire un nouveau délégué titulaire pour représenter la commune au sein de Territoire Energie 47.

L'article 10 de la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020 et par dérogation aux articles L. 2122-7, L. 5211-7 et L. 5711-1 du code général des collectivités territoriales, et ce jusqu'au 25 septembre 2020, précise que « le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des délégués au sein des établissements publics de coopération intercommunale et des syndicats mixtes mentionnés à l'article L. 5711-1 du code général des collectivités territoriales ».

Si, après 2 tours de scrutin, aucun candidat n'aura obtenu la majorité absolue, un troisième tour de scrutin aura lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, l'élection sera acquise au plus âgé.

Madame Le Maire rappelle que **Monsieur Laurent BIELLE-BIARREY et Monsieur Stéphane GABEN restent respectivement titulaire et suppléant.**

Monsieur Christian AMELING propose la candidature de Monsieur Philippe MOINEAU en tant que délégué titulaire et Monsieur Pascal ROULET en tant que délégué suppléant et invite les autres candidats à se déclarer.

Je vous en remercie.

**Monsieur Philippe MOINEAU a été proclamé délégué titulaire.
Monsieur Pascal ROULET a été proclamé délégué suppléant.**

Ainsi fait et délibéré en séance les JOUR, MOIS et AN susdits.

Le Maire
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire
de cet acte
Informe que la présente délibération peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à
compter des formalités de publication et de transmission
en Préfecture.
Affichage le 30 juin 2023

Pour copie conforme,
Madame Le Maire,
Laurence LAMY

